WOLFGANTZEN et son HISTOIRE

1589, Déjà des dommages de guerre :

A cette époque chaque Duché cherchait à s'étendre. En 1589 le Duc de Lorraine trop à l'étroit dans ces terres, s'attaque aux terres de l'évêché de Strasbourg passait avec ses cohordes sur les terres du Duc de Horbourg. Le jeudi 22 novembre 1589, ils s'attaquèrent aux habitants de Woflgangsheim. Suite à ses ravages une déclaration des dommages a été faite auprès du Bailly du Duché. Les déclarations décrivaient les objets, argent et autres bêtes qui ont été volés par exemple : Lorentz Schirmer le gouverneur du village disait que: «*Les Lorrains ont battu ses fils et surtout son valet de ferme, battu à la tête pour lui voler son argent : 12 florins. Dans l'étable ils ont emporté 9 chevaux, 3 vaches prêtes à mettre bas et 1 veau. Dans la réserve, ils ont emporté la viande, la graisse le saindoux ainsi que les habits qu'ils ont trouvé. Le tout pour une valeur de 56 florins».*

Jacob Paulus a même ajouté à sa déclaration :

«*Un chef a dit à ma femme, s'il avait su que le village appartenait au Comté de Wurtemberg il aurait réduit en cendres la totalité des habitations».*

Le total des dommages déclarés par les habitants de Wolfgangsheim s'élevait à 3666 florins. Le total des vols dans les différents villages du Comté de Horbourg s'élevait à 7970 florins ; En faisait partie : Muntzenheim - Fortschwihr - Bischwihr.

La guerre de Trente Ans

En 1618 éclata la guerre de trente ans. En 1638, le village fut pratiquement détruit par les Suédois, seul la chapelle, quoique endommagée, et le presbytère échappent à la destruction. C'est après cette guerre que l'Alsace fut repeuplée de gens venant de Suisse germanique et d'Autriche. Les terres du Comté de Horbourg et de Riquewihr passèrent sous le contrôle du Roi de France. En 1648 par le traités de paix de Munster (Westphalie), le Roi de France reconnaît les droits de la communauté protestante d'Alsace et confirme le droit d'existence et de pratique du culte. Mais un mouvement de contre réforme va se développer.

Le 28 octobre 1658 suite à une demande auprès du Bailly du Comté de Horbourg et de la Seigneurie de Riquewihr une quête a été organisée à travers tout le bailliage pour la reconstruction de l'église endommagée. Le Seigneur Georg, Comte de Wurtemberg, fit un don de la valeur de 100 mesures de seigle, le Seigneur Johann Jacob, Comte de Ribaupierre (Ribauvillé), donna la valeur de 5 mesures de seigle et 10 mesures d'orge. La quête fut également faite dans différents villages sous regard de l'Evêché de Bâle, celui-ci étant décimateur dans le Comté de Wurtemberg (un décimateur est une personne ayant droit de lever la dîme ecclésiastique).



Borne aux armes de Riquewihr datée de 1752



Borne de l'abbaye de Pairis



Borne aux armes inconnue

A cette époque et jusqu'à la révolution (abolitions des privilèges), les terres seigneuriales étaient louées par adjudication au plus offrant parmi les paysans des villages du bailliage, la grande dîme était prélevée et une partie revenait aux curés et ministres du culte. Ceux-ci avaient droit au quart de la recette, plus la petite dîme provenant de la récolte des terrains clos (jardins) plus la dîme de charnage soit la dixième partie de la valeur des bêtes (allant du cheval, en passant par les bovins, porcs, moutons, chèvres et toute la basse –cour).

La contre réforme

A partir de 1666, toute une série de mesures restrictives sont prises contre les protestants :

- interdictions aux non-catholiques de s'établir en Alsace
- amendes pour pratique du culte protestant
- interdiction aux catholiques de fréquenter les églises protestantes ou de se convertir à la religion réformée
- etc...

Les paroisses protestantes (Algolsheim – Volgelsheim - Wolfgantzen) étaient desservies par le pasteur de Kunheim de 1638 à 1668. Le presbytère et l'église ayant été épargnés, c'est le pasteur de Wolfgantzen, Johann Samuel Binder, qui administre les deux autres communautés de 1668 à 1671 et est résidant. D'après des documents existants le pasteur protestant Christoph Schmidt administre la paroisse de 1671 à 1686, date à laquelle il fut mis en prison à Colmar puis par la suite, obligé de quitter l'Alsace.

C'est en 1683 que fut installée une cloche dans la chapelle. Son poids était de 100kg. Sur cette cloche on pouvait lire le texte suivant :



“ Mon son appelle au chant et à l’écoute de la parole de Dieu. A Dieu seul la gloire. ”
Christoph Schmitt, Curé Année 1683
Zaacharie Rohr, fondeur à Colmar
Fondue par le feu Wolffgansheim
Martin MEISCH le Vieux : Prévôt
Jean SPIEGEL : Argentier
Martin MEISCH : Maire
Christian WALCH : juré de justice

Le prévôt étant la personne qui administrait les domaines, l'argentier encaissait la dîme.

Nota : Wolffgangsheim avec deux f doit être une erreur commise lors de la fonte de la cloche puisque l’on ne retrouve pas cette appellation ailleurs.

Jusqu'en 1683 tous les habitants étaient de religion protestante, année de la révocation de l'Edit de Nantes. Le pasteur Friedrich Braun administre les trois communautés.

Le 4 Avril 1687, le Conseil Souverain d'Alsace redonne les droits sur la chapelle exclusivement aux catholiques. Le curé de Wolfgantzen ainsi que celui de Bischwihr reçoivent le titre de curé royal.

D'après les écrits, le pasteur Friedrich Braun quitte ses fonctions et les protestants sont exclus de l'église de Wolfgantzen suite à une intrusion dans l'église pendant qu'un père capucin de Vieux-Brisach y prêchait et pour y avoir pris ce père par la barbe et traîné ainsi hors de l'église. Le pasteur Braun quitte donc le village le 14 février 1687, il parti à Volgelsheim et dû s'installer dans le cabaret du village. Les derniers protestants qui voulaient conserver leur religion furent annexés à Volgelsheim - Algolsheim. Suite à cette affaire notre église n'a servie qu'aux catholiques donc pas de simultanéum comme à Volgelsheim et à Algolsheim où le choeur de l'église est cédé aux catholiques. C'est depuis cette date que la communauté protestante de Wolfgantzen est desservie à partir d'Algolsheim.

En 1689 pratiquement la totalité des habitants reviennent à la religion catholique sous l'impulsion des capucins de Vieux Brisach. Jusqu'en 1699 ceux-ci administraient la communauté, il n’y avait pas de curé résidant. Le curé Nikolas Hortal de Lys devint curé de la paroisse en 1699. En 1706, le curé Michel Ebelin lui succède jusqu'en 1710 où le curé Leopold Reischstetter vint.

Suivirent successivement :
- 1713 Pierre Simon
- 1716 François Lefébure
- 1717 Jean Lettry
- 1733 Antoine Gailly
- 1740 Jacques Gondart de Kaysersberg.

Celui-ci resta dans la paroisse jusqu'en 1772.

Pendant son sacerdoce dans le village fut érigé le calvaire sur la route d'Appenwihr en 1743 et celui de la route de Neuf-Brisach qui fut béni le 28 octobre 1755.

Les protestants vivant encore à Wolfgantzen en 1746 participèrent à l'inauguration de l'église d'Algolsheim qui servit aux deux cultes. Dans les registres en 1748, nous trouvons Mathias Kauffman maître d'école. Celui-ci mourut en 1762 à l'âge de 82 ans.

La vie de tous les jours

Corvéable à merci, la vie n'a pas été facile ; en plus, quand le mauvais temps s'y met…

Cela ce passait en 1758, Jean Walch venait de s'adjuger des terres et la pluie est venue lui détruire les récoltes. Il a fait écrire la lettre suivante (tout le monde n'était pas instruit) : « *Lors de l'adjudication il y avait la belle apparence du monde pour une bonne récolte ce qui l'aurait engagé à porter le prix de la dîme à 60 mesures de grains, mais il aurait été trompé considérablement dans son espérance par des pluies continuelles dans le mois de juillet et août de sorte que la récolte a été des moindres depuis près d'un siècle, les grains ayant germé sur le champs et encore actuellement dans la grange* »

La réponse de Jean Maire receveur de la Seigneurie de Riquewihr le 21/12 de la même année: « *Aucune remise n'est prévue dans son adjudication et qu'il ne peut demander aucune indemnisation mais il y aurait de l'injustice de laisser l'adjudicataire dans sa détresse parce que la perte n'est pas moins réelle que celles causées par les inondations au sujet desquelles les adjudicataires ont obtenu des remises. Je serais d'avis qu'il fût remis par grâce au suppliant la quantité de 2 sacs de seigle et de 3 sacs d'orge* » .

Réponse du conseil de Régence de Montbéliard : « *On remet au suppliant par grâce 2 sacs de seigle et 2 sacs d'orge* ».

En 1762 Jean Widmann était maître d'école et cordonnier en même temps, c'est peut-être lui qui a rédigé la demande.

Suite de l'histoire dans le prochain " Wolfgantzen infos" :
Notre chapelle

Gilbert Dahinden.